

ÉMEUTES EN BELGIQUE : LE PLAT PAYS FACE À SON GRAND REMPLACEMENT

RECONQUÊTE!

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Une façade escaladée pour aller arracher un drapeau national, le jeter au sol puis le remplacer par celui d'un autre peuple, sous les cris enthousiastes de la foule. La scène pourrait évoquer une conquête militaire. Elle a eu lieu ce 27 novembre, à Anvers, où des « supporters » marocains ont substitué leur drapeau national à celui des Belges, après la victoire du Maroc contre la Belgique en Coupe du monde. Presque un détail alors qu'à Bruxelles, la soirée a tourné à l'émeute marocaine : voitures retournées et incendiées, vitrines saccagées, attaque du marché de Noël, jets de projectiles contre les policiers...

Le scénario nous est tristement familier. Depuis 2001 et le fiasco du match France-Algérie, les Français ne comptent plus le nombre d'émeutes, de pillages et d'agressions ayant suivi des rencontres impliquant des pays africains, en particulier l'Algérie. La culture de l'excuse, utilisée à foison par nos politiques et nos médias, tombe pourtant à plat avec nos voisins belges. Ces derniers n'ont jamais colonisé le Maroc. Les immigrés marocains ne vivent pas dans des « ghettos isolés » mais en plein centre-ville, comme à Bruxelles. La Belgique organise des cours de religion musulmane dans les écoles publiques. Les Belges subventionnent les représentants du culte musulman et les imams pour plusieurs millions d'euros par an...

Le constat d'échec est pourtant le même. Après la désillusion « Black Blanc Beur » en France, le Plat pays découvre la réalité d'une équipe nationale « multiculturelle » : en cas d'affrontement avec le pays d'origine des immigrés, le vivre-ensemble s'efface sous des allégeances opposées. La situation est d'autant plus criante et douloureuse que le Grand Remplacement est avancé. En 2019, à Anvers, la population issue de l'immigration est devenue pour la première fois majoritaire, dépassant même les 70% chez les moins de 25 ans. En 2021, à Bruxelles, les Belges non-immigrés ne représentaient plus que 25% des habitants. Au bout de sa folie immigrationniste, la capitale de l'Union européenne est-elle vouée à devenir une conquête de l'islam ?



**LE 27 NOVEMBRE,
JE RÉPONDAIS AUX
QUESTIONS DES
POLICIERS SUR
L'INSÉCURITÉ, LA
LÉGITIME DÉFENSE,
LA JUSTICE ET LES
MOYENS DE LA
POLICE.**

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Retrouvez-moi ce 4 décembre au Palais des sports de Paris pour le meeting anniversaire de Reconquête!

<https://my.weezevent.com/meeting-anniversaire-de-reconquete>



GUILLAUME PELTIER

DÎNER-DÉBAT DANS L'YONNE (89)

Cette semaine, je me suis rendu à Avallon pour un dîner-débat avec les cadres, candidats et adhérents de notre parti, où vous m'avez une nouvelle fois donné l'occasion de répondre à de nombreuses questions. Ces dernières furent d'excellentes qualités et démontrent un bel esprit politique au sein de notre jeune mouvement. Un thème récurrent dans vos questions m'a particulièrement marqué : l'union des droites ! Vous aussi vous en avez assez que la droite n'arrive pas à s'unir. Vous aussi vous en avez assez que la droite qui, pourtant majoritaire dans le pays, n'accède plus au pouvoir ! Oui à l'union, oui à l'union des patriotes, oui à l'union pour gagner ! Merci encore à Jean-Christophe, à Paul, à Antoine et à tous les autres pour ce beau moment.



MEETING ANNIVERSAIRE : ÉLUS ET CANDIDATS CÔTE À CÔTE

Nous vous retrouverons avec joie, vous élus, maires parrains et anciens candidats aux législatives lors du grand meeting anniversaire de notre jeune mouvement ce dimanche au Palais des Sports de Paris. Après le récent dîner devant le match de football France-Australie (voir l'Hebdo numéro 9), nous vous accueillerons avec plaisir lors de ce meeting qui célébrera la naissance de Reconquête! le jeune parti de droite lancé par Éric Zemmour il y a tout juste un an. Nous savons que la force de notre mouvement réside dans votre courage, votre persévérance et votre ténacité et c'est pourquoi nous continuerons à vos mettre à l'honneur tout au long de cette belle épopée qui s'achemine.



PROCHAINS DÉPLACEMENTS :

- Var : 15 décembre 2022
- Val de Marne : 16 janvier 2023
- Loir-et-Cher : 11 janvier 2023



SUIVEZ-MOI SUR TIKTOK



**RECONQUÊTE RESTERA EN PREMIÈRE
LIGNE FACE AU GRAND
ENDOCTRINEMENT !**

SARAH KNAFO



UN ACCUEIL FORMIDABLE DANS LE NORD

Éric Zemmour, Sarah Knafo et Stéphane Ravier étaient à Fourmies, dans le Nord, samedi dernier, avec près de 200 militants Reconquête! pour regarder ensemble le match de l'équipe de France de foot contre le Danemark. Une belle victoire qui s'est poursuivie en soirée avec les cadres locaux, dont la motivation et la force de convictions permettent à notre parti de s'implanter durablement sur tout le territoire. Le week-end s'est conclu par un repas convivial à Raimbeaucourt dimanche, pour la fête de la fédération du Nord. Quel accueil chaleureux !



NOUVEAU SUCCÈS POUR LA CAMPAGNE « PROTÉGEONS NOS ENFANTS »

Grâce à notre réseau de Parents Vigilants, deux couples nous ont contactés, inquiets pour leurs enfants. Ces derniers allaient devoir participer à une sortie scolaire dans un camp de migrants à Calais, organisée par leur enseignante, cofondatrice d'un collectif pro-migrants et auteure d'ouvrages pro-immigration. Nous avons révélé l'information sur les réseaux sociaux ce 28 novembre, puis le RN, Cnews et TPMP nous ont emboîté le pas.

La sortie scolaire a finalement été annulée et nous nous en réjouissons pour les enfants. Malgré les cris d'orfraie de la gauche, Reconquête restera en première ligne face au Grand Endoctrinement et nous continuerons à relayer vos témoignages et à vous aider.

LA RECONQUÊTE EN ACTION !



Lancé en septembre et réunissant déjà plus de 30 000 membres, notre collectif de Parents Vigilants est l'une des nombreuses réalisations de Reconquête depuis le début de l'été. Sarah Knafo a lancé la conception d'une vidéo récapitulative, ainsi que de visuels de nos actions, afin de mettre en valeur le travail effectué et vos victoires de tous les jours.

Cliquez ici pour regarder la vidéo :



NICOLAS BAY

LES FÉDÉRATIONS, LE CŒUR DE LA RECONQUÊTE !

Le maillage territorial de notre mouvement repose sur l'ensemble de nos équipes locales, nos militants bien sûr, mais aussi nos cadres, nos délégués, ainsi que les membres de nos bureaux départementaux.

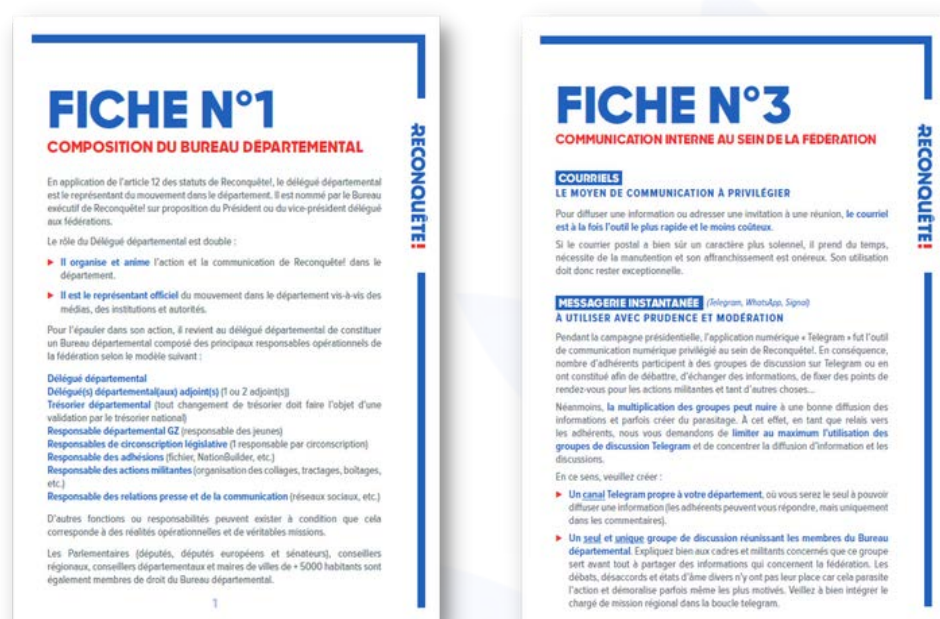
Pour les accompagner et les guider, ils peuvent compter sur une équipe des Fédérations à l'écoute et d'une grande disponibilité.

Au sein de ma vice-présidence, je suis heureux de pouvoir compter sur Thomas Culerrier, notre responsable des fédérations, qui réalise un travail immense pour détecter des nouveaux talents, guider et soutenir nos responsables.



Il travaille en équipe avec Nathalie Caternet qui assure le suivi quotidien des fédérations, le soutien administratif et réalise avec Thomas des audits sur place dans les départements chaque fois que cela est nécessaire.

Composition des bureaux départementaux et répartition des rôles, animation des fédérations, organisation de réunions et actions militantes de terrain : nos délégués départementaux reçoivent chaque semaine des fiches pratiques pour les aider dans leur mission de construction locale de la Reconquête!



NICOLAS BAY EN DÉBAT FACE À NATHALIE LOISEAU ET KARIMA DELLI !

J'étais cette semaine l'invité de Jean-Jacques Bourdin sur Sud Radio pour un débat face à deux autres députés européens : Nathalie Loiseau et Karima Delli.

Nous sommes notamment revenus sur le vote d'une résolution au Parlement européen affirmant que la Russie était un « État terroriste », le genre de posture stérile qui empêche la désescalade et un retour à la voie diplomatique pour la résolution du conflit.

Vous pouvez retrouver le débat en intégralité en cliquant sur l'image suivante :





MARION MARÉCHAL

TRANSFORMONS LE “BLACK FRIDAY” EN “VENDREDI TRICOLORE”

L'Etat a tendance à se substituer aux acteurs privés ou à distribuer des chèques pour porter à bout de bras des secteurs, en redonnant d'un côté ce qu'il taxe de l'autre. Il devrait plutôt mettre en place un environnement fiscal, réglementaire et éducatif clair, simple, stable, pour valoriser le Made in France.

Le Black Friday est de retour. Un tiers des achats de Noël se fera à cette occasion, très majoritairement en produits low cost et polluants. C'est le jour de gloire du made in China !



Face à cette vague, des opérations alternatives se frayent un chemin comme le #BleuBlancRougeFriday ou #LesJoursTricolores. L'idée est simple : avec sa carte bleue, chacun peut participer à relocaliser Noël en achetant des produits fabriqués en France.

ACTUS

Lundi dernier, je suis intervenue dans la matinale d'Apolline de Malherbe sur RMC et BFMTV. Je suis revenue sur différentes actualités, notamment la surpopulation carcérale, la future loi anti-squat et la pression migratoire de plus en plus forte, selon les données de Frontex, et dont l'Océan Viking est l'un des révélateurs. Ce dimanche, à 8h30, juste avant notre grand meeting annuel au Palais des Sports de Paris, je serai l'invitée de la matinale de Franceinfo. Vous pouvez retrouver toutes mes interventions sur ma chaîne Youtube, [n'hésitez pas à vous abonner !](#)

Acheter français, c'est donner du sens à ses achats en contribuant à protéger l'environnement, à créer de l'emploi, à stimuler l'innovation, à transmettre nos savoir-faire.

[LIRE LA SUITE SUR MON SITE INTERNET](#)

DÉPLACEMENT À MONTAUBAN

Vendredi dernier, je suis allée à la rencontre des adhérents de Reconquête! dans le Tarn-et-Garonne. Une fédération dynamique, amoureuse de son terroir, animée par des conquérants enthousiastes avec lesquels j'ai eu grand plaisir à échanger lors d'un dîner-débat. Au cours de ce déplacement, j'ai visité l'entreprise de calibrage de fruits, MAF RODA. Cette aventure familiale a débuté en Algérie dans les années 50. Après la guerre, elle a fait souche dans le Tarn-et-Garonne où elle participe au rayonnement économique du département, générant 300 emplois locaux. Ce fût également pour moi l'occasion de renouveler mon soutien aux enseignants montalbanais qui subissent des menaces pour avoir tenté de faire respecter la laïcité au sein de leur lycée.



STÉPHANE RAVIER

Dans le discours politique actuel, parler de famille est un gros mot. On ne parle plus de solidarité envers elle que comme d'un coût social. On ne parle plus de natalité que pour accuser les effets néfastes de son bilan carbone.

Nous avons perdu le sens de la famille. Nous vivons dans une ère occidentale où les mots n'ont plus la signification que la réalité et les siècles de sens commun leur ont donné, mais adoptent les contours des constructions du temps. Ainsi, en quelques années, on a inventé et reconnu plein de sortes de familles émancipées de la complémentarité homme-femme et de son corollaire : la filiation.

Emmanuel Macron, le premier, affirme « votre problème c'est que vous croyez que le père est forcément un mâle ». Les mots n'ont plus de sens et cette déconstruction des repères sémantiques fait insidieusement le jeu de l'utopie marxiste qui réclame l'abolition de la famille au profit d'une éducation collective.

Le drame de la dissolution de la famille est le drame de la patrie-nation et inversement. Car la famille est la cellule souche du corps national. La nation est la grande famille des familles françaises et la famille des Français qui n'en ont pas.

Notre écologie familiale et nationale s'inscrit en rupture profonde avec la société fluide actuelle. Elle n'aspire pas à la décroissance ou à la déconstruction, filles de l'individualisme.

Contrairement à nos adversaires, nous sommes capables de définir la famille comme une filiation, tout d'abord, charnelle, mais également sociale et culturelle, qui préexiste au droit et sur laquelle ce dernier n'a pas d'emprise. De même, nous pouvons définir la nation. Notre projet est clair de cette cohérence anthropologique et civilisationnelle.

De là découle l'impérative nécessité de protéger, soutenir et développer les familles françaises.

C'est le programme d'Éric Zemmour : protéger la famille et les enfants, en interdisant la PMA sans père ; les soutenir en doublant le plafond du quotient familial ; encourager la natalité par l'attribution d'une prime de 10 000 euros par naissance en zones rurales et la création de 60 000 places en crèche en 5 ans.

Sous le quinquennat de François Hollande, les allocations familiales ont été modulées en fonction des revenus, devenant, de facto, des allocations sociales. La famille a été victime d'une triple offensive concertée : au portefeuille, dans son modèle avec le mariage homosexuel et la suppression de la notion de « bon père de famille », ainsi qu'à l'école avec la théorie du genre.

CLIQUEZ ICI POUR LIRE LA SUITE !

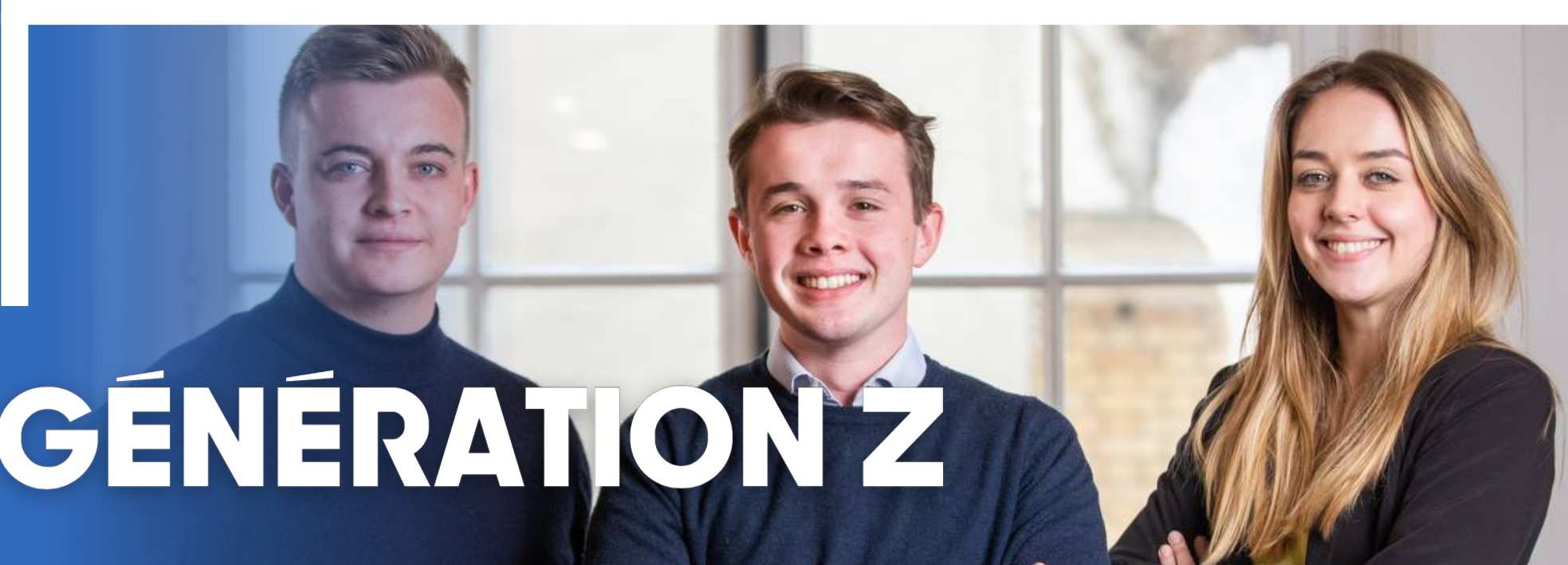
STÉPHANE RAVIER

Sénateur des Bouches-du-Rhône
Conseiller municipal de Marseille
Président de *Marseille d'abord*



**REGARDEZ MA
DERNIÈRE VIDÉO
SUR MA CHAÎNE
YOUTUBE**





GÉNÉRATION Z

LE GZ DE L'HEBDO : JÉRÉMIE PIANO

Jérémie Piano est responsable Génération Z de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Jérémie est engagé dans le combat politique depuis son adolescence. En 2010 il rejoint les identitaires et à 15 ans, en 2012, alors que Génération Identitaire se forme, Jérémie décide de franchir le cap de l'engagement en participant au lancement de l'organisation reine de l'activisme politique du camp national.

Son engagement là-bas durera jusqu'à la dissolution, contestée par de nombreux politiques dont Éric Zemmour, de Génération Identitaire.

Entre temps, le militant de 15 ans prend du galon, présent lors des grandes actions du mouvement identitaire (Place de la République, « Défend Europe » dans les Alpes...) Jérémie devient même l'un des porte-paroles de l'organisation.

Concernant Éric Zemmour, comme pour les identitaires, Jérémie s'y intéresse tôt. En 2015 il le rencontre à Marseille après la parution du « Suicide Français ».

Alors qu'il tenait déjà l'écrivain en « très haute estime » il a l'occasion de discuter avec et relate « Nous avons eu l'occasion de parler après son intervention, lors de la séance de dédicace, il m'a alors félicité pour mon engagement politique ce qui fut particulièrement marquant pour le jeune militant que j'étais. »

Lecteur de Zemmour et d'autres et militant actif à GI, quand la dissolution est actée il n'est pas question pour Jérémie de rester sans rien faire. « Quelques mois seulement après la dissolution de mon mouvement, j'apprenais que l'homme (Éric Zemmour) qui se battait corps et âmes pour la France dans chacun de ses écrits, débats, interventions tv, quittait le champs de la métapolitique pour s'engager dans la bataille électorale pour tenter de la sauver et je décidai de le suivre dans l'instant ».

Dès septembre 2021 il se voit alors confier la création de l'antenne Génération Z à Aix-en-Provence. S'en suit alors une activité sans discontinuer avec une section reconnue comme particulièrement efficace.



La bataille de la présidentielle achevée, le patron de la section aixoise enchaîne en se présentant aux législatives dans une circonscription d'Aix-en-Provence. Peu de temps après Jérémie deviendra responsable GZ régional avec la lourde tâche d'animer une vaste région !

Pour ce qui est des souvenirs marquants de la campagne l'ancien militant de GI confie : « Bien des événements furent marquants lors de cette campagne, de Villepinte au Trocadéro en passant par le ralliement de Marion à Toulon, mais le plus intense pour moi fut probablement le meeting de Cannes, ville dont je suis originaire et dans laquelle je n'aurais jamais pensé vivre un moment aussi puissant. La rencontre entre la passion d'Éric et la ferveur cette salle bondée avait fait de cette petite commune maritime le centre du pays le temps d'un soir, tandis que le moral galvanisé de ces milliers de militants et de sympathisants nous remplissait d'espoir. »

Espoir loin d'être perdu pour celui qui a pris racine dans la ville d'Aix-en-Provence, et qui continue sans relâche, depuis la cité du Bon roi René, d'animer la vie militante en Provence-Alpes-Côte d'Azur et qui compte bien continuer le combat. On ne fera pas taire toute une génération.



L'ARGUMENTAIRE DE LA SEMAINE

PAR AGNÈS MARION

LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Un Mineur non Accompagné (MNA) est un mineur dépourvu de responsable légal sur le territoire national, et qui relève des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance (ASE), une compétence des départements.

À l'intérieur de cette catégorie générale des MNA, une sous-catégorie a pris de plus en plus d'importance depuis une quinzaine d'années, celle des Mineurs Isolés Etrangers (MIE), au point que le terme de MNA est aujourd'hui officiellement, et quelque peu abusivement, employé pour désigner les MIE.

=> MNA = les jeunes étrangers présents sur le territoire français et qui déclarent être à la fois mineurs et isolés.

Les MNA sont aujourd'hui devenus un enjeu du débat politique.

POINT DE SITUATION

Leur nombre :

- 2005 (rapport de l'IGAS) = 2 500 MNA dans les services départementaux de l'ASE
- 2019 = 31 000 MNA
- 2020 = 40 000 personnes ayant sollicités le statut de MNA (Institut Montaigne)
- 95% sont des hommes.

=> Entre 2005 et aujourd'hui, l'augmentation du nombre de MNA à la charge de l'ASE serait donc de l'ordre de 1500%.

Leur coût :

Chaque mineur étranger isolé coûte en moyenne 50 000 euros par an à la collectivité.

Le coût direct des MNA est de l'ordre de 2 milliards d'euros par an actuellement selon un rapport de l'Assemblée nationale (on pourrait ajouter de nombreux coûts indirects).

Leur pays d'origine

Selon les chiffres de 2019 fournis par la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse :

- 63,51% de l'Afrique de l'Ouest (Guinée, Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal)
- 10,78% d'Asie centrale et (Bangladesh, Pakistan, Afghanistan)
- 10,57% d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie)

Selon cette répartition géographique, ceux qui se prétendent MNA, dans leur écrasante majorité, ne viennent pas de pays en guerre.

Les raisons de l'augmentation exponentielle du nombre de MNA :

Elle s'explique par la combinaison de différents facteurs :

- le fait de se déclarer mineur, permet l'entrée et le maintien sur le territoire français. Il empêche également d'être placé en centre de rétention administrative.
- le statut de MNA, très protecteur, a été au fil du temps, via le bouche à oreille, popularisé auprès des candidats à l'immigration et de leurs familles
- le développement des filières de passeurs, indispensables pour rejoindre l'Europe.

Inquiétudes des départements :

- hausse exponentielle de leurs dépenses d'ASE : l'État ne compense que très partiellement les coûts induits. Selon les départements, l'État ne prendrait à sa charge qu'environ 140 millions d'euros sur les deux milliards de dépenses annuelles.
- saturation des dispositifs d'accueil, déjà surchargés et, ce, au détriment d'enfants Français en danger.
- Alors que la gestion des flux migratoires est une compétence régalienne, l'État fait peser sur eux les conséquences de son incapacité à réguler ces flux.

UN STATUT DÉVOYÉ POUR DEVENIR UNE NOUVELLE FILIÈRE D'IMMIGRATION.

Le statut de MNA est extrêmement avantageux :

- prise en charge matérielle (logement, entretien, éducation, santé, etc.) jusqu'à la majorité
- obtention quasi-automatique d'un titre de séjour.

=> le statut de MNA est l'objet de fraudes d'autant plus massives que le doute est toujours censé profiter à celui qui se déclare mineur non accompagné, en vertu du principe de « l'intérêt supérieur de l'enfant », garanti à la fois par notre Constitution et par les engagements internationaux de la France.

=> Ce n'est pas au candidat au statut de MNA de prouver qu'il est bien un mineur non accompagné, mais à l'administration, en cas de doute, de prouver qu'il ne l'est pas.

Cette preuve est souvent difficile à apporter parce que les étrangers qui se présentent comme MNA prennent soin de dissimuler tous les éléments qui permettraient de déterminer leur identité, leur âge, leur nationalité et leur état d'isolement.

- Le taux d'acceptation des candidats au statut de MNA tourne autour de 40%. Un nombre non négligeable sont frauduleux mais leur caractère frauduleux n'a pas pu être prouvé.

Ex : le Pakistanais qui a attaqué à l'arme blanche deux personnes près des locaux de Charlie Hebdo, le 25 septembre 2020, était arrivé en France trois ans plus tôt sous le statut de MNA et était censé avoir 18 ans au moment de l'attaque, alors qu'il avait en réalité 25 ans.

- Nombre de ces mineurs « non accompagnés » ne sont en réalité nullement isolés mais au contraire missionnés par leurs proches pour venir s'installer en France et établir ainsi une « tête de pont » qui rendra plus facile la venue ultérieure du reste de la famille.
- Chez ceux qui se déclarent MNA afin de bénéficier des protections de la justice pénale des mineurs, le taux de fraude est très probablement encore plus élevé. Une expérimentation menée par le parquet de Paris en 2019 est arrivée à la conclusion que, pour 154 jeunes formellement identifiés, 141 étaient majeurs, soit 91,6% d'entre eux.

Les MNA délinquants

- « On estime entre 2 000 et 3 000 le nombre de MNA délinquants en septembre 2020, soit environ 10 % de l'ensemble de ces mineurs. » (mission MNA de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse - DPJJ-).

Il s'agit pour l'essentiel de jeunes hommes originaires du Maghreb, qui commettent à répétition des infractions de basse ou moyenne intensité et qui refusent toute prise en charge au titre de la protection de l'enfance.

« En 2019, les mineurs non accompagnés algériens, marocains et tunisiens représentent plus de 75 % des MNA déférés et, à eux seuls, les mineurs se déclarant algériens représentaient en 2019 quasiment 50 % des mineurs déférés ». Rémy Heitz, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Paris, et Aude Groualle, vice-procureure, cheffe de la section des mineurs au parquet de Paris.

- Il s'agit d'une estimation de leur nombre car ces MNA délinquants mentent sur leur identité, leur âge, leur nationalité.
- Les autorités judiciaires et policières constatent une tendance à la hausse des actes de délinquance commis par les MNA, tant dans leur fréquence que dans leur violence. « Depuis plusieurs années, les enquêteurs constatent (...) le port plus fréquent d'armes blanches et l'usage de ces armes à l'encontre des victimes, voire d'autres MNA. » (rapport parlementaire)
- Cette délinquance des MNA est localisée et concerne principalement les grandes villes comme Paris et sa couronne, Bordeaux, Rennes, Montpellier, Nantes, Toulouse, etc. On constate toutefois une tendance à « l'étalement ».
- La question se pose enfin de savoir si ces jeunes délinquants sont ou non exploités par des délinquants adultes, voire par de véritables réseaux criminels. La plupart des MNA serait « encadrés » par des délinquants majeurs, déjà implantés dans des trafics locaux ou des réseaux. Ces derniers ayant compris que les MNA étaient des recrues faciles, à cause de leur dénuement et de leur toxicomanie, et particulièrement intéressantes, en raison de la quasi-impunité que leur confère leur statut de mineur, réel ou supposé.

QUE FAIRE ? IDENTIFIER, PROTÉGER, EXPULSER

IDENTIFIER : METTRE FIN À LA FRAUDE MASSIVE À L'ÂGE ET À L'IDENTITÉ

Le nœud du problème réside dans le fait que le doute est censé profiter à celui qui prétend être mineur. Cette présomption de minorité fait peser la charge de la preuve sur l'administration et encourage les demandeurs à dissimuler tous les éléments qui pourraient permettre d'établir leur identité et leur âge.

Parvenir à déterminer s'ils sont effectivement mineurs est sans doute le point le plus important, dans la mesure où c'est la minorité qui conditionne la prise en charge par l'ASE et, pour les délinquants, l'application ou non du code de la justice pénale des mineurs.

LE RECOURS AUX TESTS OSSEUX : UN MOYEN IMPARFAIT

La marge d'erreur importante (estimée entre 12 et 24 mois) a conduit le législateur à poser des conditions très restrictives pour recourir à ces tests :

- Uniquement « sur décision de l'autorité judiciaire »
- « après recueil de l'accord de l'intéressé »
- « en l'absence de documents d'identité valables et lorsque l'âge allégué n'est pas vraisemblable »
- Les résultats de l'examen « doivent préciser la marge d'erreur »
- « ne peuvent à eux seuls permettre de déterminer si l'intéressé est mineur »
- Aujourd'hui il est précisé que « le doute profite à l'intéressé »...
- Pour suivre les MNA, permettre la prise d'empreintes même contrainte, comme cela est possible dans de nombreux pays européens, et renforcer les sanctions en cas de refus de se soumettre à un tel relevé.
- Passer de la présomption de minorité à la présomption réfragable de majorité.

Inscrire dans la loi que le refus de se soumettre à un examen radiologique de la part d'un candidat au statut de MNA ait pour conséquence que celui-ci est présumé majeur. Et que la possession de documents falsifiés ou qui ne peuvent pas être valablement certifiés conformes entraîne de facto la demande d'examens médicaux pour déterminer l'âge du demandeur.

Cette présomption serait réfragable, c'est-à-dire que le juge resterait souverain pour apprécier la minorité et pourrait ne pas tenir compte du résultat des examens médicaux dans la limite de la marge d'erreur des examens pratiqués, limite qui serait inscrite dans la loi (si la marge d'erreur reconnue par le législateur est de 24 mois, le demandeur serait automatiquement considéré comme majeur si l'examen indiquait un âge supérieur à vingt ans).

Une proposition de modification de l'article du Code civil concernant la minorité portée par Agnès Thill a été rejetée au stade de l'examen en commission au motif qu'elle serait contraire à la jurisprudence du Conseil Constitutionnel.

EN FINIR AVEC LA RÉPUBLIQUE DES JUGES

Le problème des MNA comme plus largement celui de l'immigration ne pourra pas être traité efficacement sans s'affranchir des limites posées abusivement à l'action du législateur par le Conseil constitutionnel, la CEDH ou la CJUE.

PROTÉGER LES FRANÇAIS

PUNIR LES MINEURS DÉLINQUANTS

En finir avec 2 principes idéologiques de la justice des mineurs :

- l'idée que « l'éducatif » doit prévaloir sur le « répressif », et que sanction et éducation sont incompatibles => on refuse de les incarcérer.
- le dogme selon lequel « un mineur dangereux est un mineur en danger » => la sollicitude pour le délinquant conduit à oublier ses victimes.

« Lorsqu'ils arrivent en Europe, c'est un peu l'histoire du loup (quelles que soient par ailleurs ses souffrances) dans la bergerie. Les forces de l'ordre ne sont pas violentes, ils ne sont pas enfermés d'office, ils ont des droits, on leur donne de l'argent. Ils passent d'un endroit où ils risquent la mort en permanence, à un endroit où ils ne risquent presque rien. Le passage d'un monde à l'autre doit leur sembler inouï. C'est le choc des mondes. On comprend, dès lors, que des filières se mettent en place. (...) Ce sont, pour la plupart, des jeunes déscolarisés, ou qui n'ont jamais été scolarisés, qui n'ont pas de famille, qui ne parlent pas le français et qui ont connu une extrême violence. Au Maroc, les enfants des rues sont connus pour sniffer de la colle. Ils y sont redoutés car totalement hors de contrôle. Ils sont habitués à la violence de la police, de leurs amis, des réseaux qui les prennent en charge. En France, ce qui est pervers, c'est qu'on les reçoit comme des agneaux, d'une manière très naïve. » Pierre Vermeren, spécialiste du Maghreb et des sociétés arabo-berbères

- Recourir à des procédures beaucoup plus rapides pour tous les délits et plus seulement pour les faits importants, médiatiques ou en cas de récidive. Procéder ainsi serait une véritable révolution morale pour la justice des mineurs.
- Expulser du territoire national tous ceux qui n'auront pas été reconnus comme mineurs non accompagnés.
- Obtenir la coopération des pays d'origine de ces délinquants, à la fois pour les identifier, pour les renvoyer chez eux, et pour les dissuader de venir en premier lieu. La France n'a en aucune façon le devoir de prendre en charge des délinquants étrangers, fussent-ils mineurs.

Il est grand temps pour nous de considérer le problème des MNA pour ce qu'il est réellement aujourd'hui, c'est-à-dire un aspect de la question de l'immigration.

AGNÈS MARION

Responsable du pôle porte-parolat
auprès de Guillaume Peltier